

Journée « Faites de la moto » samedi 12 juin 2021 sur le circuit de Fay-de-Bretagne (44)

Pour la **douzième fois**, nous organisons des activités pour les motards sur le circuit de Fay-de-Bretagne. Comme en 2019, les activités se dérouleront sur une **journée complète** et autour des thèmes suivants :

- **Sensibilisation à la conduite routière** (freinage, évitement non anticipé, limites perceptives, ...)
- **Découverte du pilotage sur piste (moto homologuée obligatoire)**

La location du circuit, les assurances spécifiques, le dispositif de secours, l'organisation, ... ont un coût que la FFMC 44 ne peut, hélas, supporter seule.

65 Euros pour les adhérents FFMC, sociétaires de la Mutuelle des Motards ou abonnés à Moto Magazine

75 Euros pour les non-adhérents

Ces prix incluent le repas du midi (pique-nique) qui sera pris dans l'enceinte du circuit.

Comme les années précédentes, la Préfecture de la Loire-Atlantique nous a attribué une subvention (PDASR) qui permet de diminuer le montant de l'inscription pour les participants.

La journée sera organisée, notamment, en partenariat avec plusieurs moto-écoles reconnues **AFDM** (Association pour la Formation Des Motards).

Attention, le nombre de places est limité.

Pour s'inscrire, il vous suffit d'envoyer le coupon individuel ci-dessous avec votre paiement par chèque à l'ordre de la FFMC 44.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à **Stéphane** au **06 59 57 20 37** (la semaine entre 19H00 et 21H00 ou le week-end) ou envoyer un e-mail à : **stephane.ffmc44@gmail.com** en précisant vos coordonnées complètes.

A garder _____
A envoyer _____

INSCRIPTION JOURNEE - CIRCUIT FAY-DE-BRETAGNE « FAITES DE LA MOTO » du samedi 12 juin 2021

Je m'engage à respecter le règlement joint au verso dans son intégralité et à me soumettre aux contrôles administratifs et techniques.

NOM : Prénom : Montant :

Adresse :

Moto-Club : Moto actuelle :

Tél. : E-mail :

N° carte adhérent FFMC : N° sociétaire AMDM : N° abonné Moto Magazine :

J'ai déjà roulé sur piste : ☐ JAMAIS ☐ UNE FOIS ☐ PLUSIEURS FOIS

Tout dossier non complet sera considéré comme non retenu

Date et signature

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique

C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34

E-mail : ffmc44@ffmc.fr - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

REGLEMENT pour la journée « Faites de la moto » du samedi 12 juin 2021 sur le circuit de Fay-de-Bretagne

Le paiement de cette journée vaut pour acceptation de ce règlement

1 - Généralités

- ✓ Tout participant doit être titulaire d'un permis moto en cours de validité pendant la journée (permis correspondant à la moto conduite).
- ✓ Le participant et sa moto doivent faire l'objet d'une police d'assurance, couvrant les dommages matériels et corporels, qu'ils peuvent occasionner ou subir durant cette journée.
- Chaque participant devra valider auprès de son assureur qu'il possède dans son contrat d'assurance une Responsabilité Civile Circulation sur Circuit pour l'utilisation de son véhicule sur la piste, hors compétition et hors chronométrage.
- Les sociétaires de la Mutuelle des Motards disposent tous de cette garantie dans leur contrat d'assurance moto.
- ✓ L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant, qui, de par son attitude, nuirait au bon déroulement de la journée et décline toute responsabilité pour tout dommage non consécutif à une erreur ou faute de sa part.
- ✓ L'organisation se réserve le droit d'exclure toute moto non conforme au texte du point 3 ci-dessous.
- ✓ En cas d'exclusion ou de conditions météo rendant inutilisable le circuit, aucun remboursement ne sera effectué.
- ✓ En cas de désistement du participant, aucun remboursement du paiement ne sera effectué.

2 - Le motard

- ✓ Equipement exigé : casque intégral homologué (modulable ou jet interdit), gants moto en cuir, blouson moto, jeans et chaussures montantes.
- ✓ Equipement conseillé : pantalon cuir (ou de protection équivalente), bottes moto, protection dorsale et tenue de pluie ... (au cas où !).
- ✓ Le motard devra respecter les consignes données par l'organisateur.

3 - La moto

- ✓ La moto doit être en parfait état de marche, en condition de route et dans sa configuration d'homologation.
- ✓ Le règlement de la piste impose un niveau sonore maximum de **96 décibels** ; un contrôle sera effectué sur place en cas de doute.
- ✓ Une vérification technique sera effectuée sur place : pneumatiques, plaquettes de frein, retour poignée de gaz, fixation béquille(s) et pot d'échappement, fuite, ...
- ✓ Les accessoires lourds ou contondants tel que top-case, sacoche ou antivol doivent être déposés avant.

4 - L'accès au circuit

- ✓ Seuls les motards participants, inscrits et ayant payés pour la journée, ainsi que les membres de l'organisation sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du circuit.

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique
C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34

E-mail : ffmc44@ffmc.fr - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la